



Convoqué devant le jaf mardi, en est été informé ce jour

Par javana17, le 02/06/2012 à 18:36

Bonjour,

Je reçois ce jour et découvre par la même, une convocation pour mardi 05 juin, devant le JAF. Mon ex-compagnon ne m'avait pas informé de cette procédure. Je n'ai pas d'avocat. Comment faire retarder la procédure, afin que je trouve un avocat et prépare un dossier ?
Merci à tous de votre aide.